

RAPPORT DE LA VISITE DU PROFESSEUR J. WYBRAN, PRESIDENT DU
C.C.O.J.B., EN POLOGNE, 10-14.4.1989.

A l'occasion d'une visite faite à Cracovie pour des raisons professionnelles, j'ai eu l'occasion de faire plusieurs rencontres liées au problème du Carmel.

J'avais été invité en Pologne du 10 au 14 avril 1989 par le professeur Aleksander Skotnicki de l'Académie de médecine de Cracovie de même que par le Ministère de la Santé polonais afin d'y donner une série de conférences. Je pense également utile de signaler que le Professeur Skotnicki ne connaissait pas mes responsabilités dans la communauté juive bien qu'il me sût profondément attaché à mes racines juives.

Par ailleurs, j'avais préféré ne pas contacter, de Belgique, les autorités de l'Eglise de Cracovie afin de ne pas courir le risque d'essuyer, par courrier, un refus de me rencontrer. Aussi, dès mon arrivée à Cracovie le 11 avril 1989 tard dans la soirée, j'ai expliqué au Prof. Skotnicki le problème du couvent de carmélites (qu'il ne connaissait que dans les grandes lignes) en lui demandant s'il ne pouvait pas m'aider à contacter le Cardinal Macharski. Sans aucune hésitation, il m'a accordé son aide totale dans toutes les démarches.

Je tiens à souligner que le Prof. Skotnicki est catholique pratiquant mais très sensible au problème juif d'autant plus que ses parents ont caché des Juifs pendant la guerre. Le Prof. Skotnicki a assisté à toutes les conversations que je mentionnerai par après. Il y participait, le cas échéant, en servant d'interprète quand nécessaire.

Le 12 avril 1989, le Prof. Skotnicki m'a signalé que le Cardinal Macharski était aux Philippines jusqu'au 18 avril 1989 mais qu'il avait obtenu un rendez-vous auprès de l'Evêque Smolenski, Vicaire général. Celui-ci me reçoit vers 11 heures. L'entretien se déroule en français pendant environ une heure. Il ne m'apporte aucune précision particulière. En effet, l'Evêque Smolenski affirme ne pas connaître les détails pratiques de l'évacuation du couvent et que seul, le Cardinal Macharski pourrait me renseigner. Il répète que l'évacuation se fera et qu'il faut prendre patience, rappelant qu'on est en Pologne où toute décision administrative est lente. Cette inertie m'a été confirmée dans d'autres domaines par le Prof. Skotnicki (par ex. : création de lits d'hôpitaux ou aménagement d'appartements privés). Quand j'insiste pour avoir une date plus précise, Mgr Smolenski s'irrite quelque peu, me rappelant sa sensibilité de Polonais dont le père a été déporté et tué dans un camp nazi. Finalement, je lui fais part de mon souhait de rencontrer les carmélites. Il me répond que cela ne dépend pas de lui.

Cet entretien n'aura finalement rien apporté sinon une certaine confirmation des lenteurs d'exécution d'une décision apparemment prise. Les obstacles précis n'ont cependant pas pu être abordés.

Le lendemain 13 avril 1989, après avoir donné deux conférences et avoir aussi eu l'occasion de rencontrer un certain nombre d'universitaires, je suis conduit en voiture, avec une collègue, par le Prof. Skotnicki au camp d'Auschwitz-Birkenau. J'y suis attendu par un guide parlant le français. Première visite pour moi de ce camp de la mort. Beaucoup d'émotions. Difficile à supporter. L'immensité et le silence de Birkenau (Auschwitz II)

.../...

contrastent avec Auschwitz I, dédié au souvenir des événements par la présence du musée.

Après cette visite, je me rends au carmel où je sonne à la porte. Une religieuse sort et le Prof. Skotnicki lui exprime notre désir de rencontrer la Mère supérieure. La porte se referme et après quelques minutes d'attente, nous sommes introduits dans le couvent. On nous amène dans une chambre étroite divisée par un grillage de bois recouvert d'une tenture. Après quelques minutes, celle-ci est tirée et la Mère supérieure s'apprête à parler avec nous. La conversation se fera en trois langues : je parle en français à la Mère supérieure qui me comprend (en cas de doute, elle demande en polonais au Prof. Skotnicki des précisions que celui-ci donne de suite puisqu'il comprend le français). Elle me répond en polonais et le Prof. Skotnicki me traduit sa réponse en anglais. Cette jonglerie linguistique n'a entraîné aucune difficulté particulière. Pendant près d'une heure et demie, je parle avec la Mère supérieure. Celle-ci, âgée d'une cinquantaine d'années, connaît parfaitement son dossier. Elle répond vivement à toutes mes questions. Je voudrais résumer les points saillants de cet entretien et les réponses de la Mère supérieure.

Les carmélites se seraient installées en 1984 en obtenant les accords de l'Eglise, du gouvernement polonais (ministère des cultes) et de la municipalité d'Oswiecim (Auschwitz). Elles pensaient que ces autorisations étaient suffisantes et n'ont jamais voulu offenser le peuple juif. D'ailleurs, même actuellement, elles ne comprennent pas pourquoi elles ne peuvent rester puisqu'elles prient pour tout le monde, non-juif et juif. Elles insistent sur le fait que c'est à Auschwitz que des Polonais non-juifs ont été exécutés alors que les Juifs étaient surtout assassinés à Birkenau, c'est-à-dire à 3 km de leur couvent. Elles comprennent mal la sensibilité juive et notre requête concernant le silence qui doit régner sur tout le camp d'Auschwitz-Birkenau. Elles affirment leur sensibilité et celle des Polonais qui demandent aux carmélites de prier pour le salut de leurs disparus.

Je lui remets la pétition avec 850 signatures recueillies par l'Abbé Bernard auprès de catholiques dont, entre autres, des carmélites. La Mère supérieure me signale qu'elle-même a les signatures de milliers de Polonais qui lui demandent de rester à Auschwitz. Ce nombre de signatures augmente de jour en jour. Cependant, elle indique avoir déjà eu des propositions des autorités concernant trois terrains. Aucun de ceux-ci n'a convenu à l'ensemble des parties concernées (juive et non juive) de sorte qu'actuellement aucun terrain n'a été officiellement attribué. Elle est prête à se déplacer de son couvent actuel si un terrain convenable lui est trouvé. Toutefois, elle ne déménagera qu'après la construction d'un nouveau couvent sur ce terrain. Aucune solution dans un bâtiment transitoire n'est acceptable étant donné que les carmélites doivent prier dans un bâtiment spécialement destiné à leurs dévotions.

Elles ont, toujours selon la Mère supérieure, respecté les règlements de l'UNESCO puisque les aménagements faits dans le couvent concernent l'intérieur du bâtiment et non son aspect extérieur. Seul ce dernier fait partie du patrimoine historique du monde. C'est la raison pour laquelle elles ont pu restaurer l'intérieur du bâtiment sans enfreindre la législation. D'ailleurs ce bâtiment devait être restauré sous peine de le voir tomber en ruines.

Enfin, la Mère supérieure me dit que son couvent dépend directe-

.../...

.../...

ment du Cardinal Macharski et non du Supérieur des carmélites. Enfin, je lui demande si elle est prête à faire une déclaration officielle concernant le départ du couvent. Elle me répond que seul le Cardinal Macharski peut s'exprimer au nom d'elle-même et de ses soeurs. Elle ajoute toutefois que la signature de Genève 2 par les quatre Cardinaux doit être considérée comme une acte n'engageant pas l'Eglise mais marquant la bonne volonté de quatre hauts dignitaires de cette Eglise.

En résumé, ces contacts rendus possibles grâce à la remarquable coopération du Prof. Skotnicki, me permettent d'émettre certains commentaires sur la situation actuelle. Ceux-ci sont basés sur les conversations rapportées plus haut mais aussi sur les conversations que j'ai eues avec un certain nombre d'intellectuels et d'universitaires à Cracovie.

1. Le Cardinal Macharski est considéré comme un homme particulièrement philosémite.
2. Il existe en Pologne, un courant tendant à faire pression contre les accords de Genève 2. Ce courant est présent dans certains secteurs de l'Eglise et dans la population polonaise qui comprend mal la sensibilité juive.
3. Il est normal en Pologne de construire églises et couvents. Ceux-ci se retrouvent partout. Certains intellectuels polonais s'indignent des dépenses qui y sont consacrées alors que le peuple polonais vit dans un marasme économique.
4. Il existe une lourdeur administrative "naturelle" en Pologne. On se renvoie facilement des dossiers, faisant traîner tout problème.
5. Il m'a été difficile de cerner clairement où résident les difficultés. L'impression constante est celle d'un renvoi des responsabilités de décision: par exemple, la municipalité renvoie le problème à l'Eglise et vice-versa.
6. Le principe d'un déménagement du couvent semble admis par les carmélites.

En conclusion, à partir de tous ces éléments, il me semble opportun de continuer à faire pression sur l'Eglise et sur le Gouvernement polonais afin de régler définitivement le problème du terrain et de la construction du couvent. Ceci pourrait éventuellement permettre d'envisager une solution intermédiaire pour les carmélites (couvent d'hébergement temporaire ?)

Par ailleurs, il me semble important de sensibiliser et de bien faire comprendre la sensibilité du monde juif au monde non-juif polonais ou autre afin que celui-ci puisse aussi intervenir auprès de l'Eglise polonaise.

Une intervention de très haut niveau du monde non-juif auprès du Pape pourrait certainement être utile.

Enfin, il faut tenir compte du mouvement d'opposition en Pologne en portant le message juif également auprès des Polonais.